

# Contribution foncière sur les propriétés bâties et non bâties

Loi de finances rectificative pour 2016

# Contribution foncière sur les propriétés bâties et non bâties

## **Sur quoi paye t'on?**

### **A. Propriétés non bâties**

Valeur des terrains

### **B. Propriétés bâties**

Valeur des constructions

# Contribution foncière sur les propriétés bâties et non bâties

## Qui paye?

- les titulaires de droit de propriété ou de superficie ;
- les usufruitiers des biens imposables ;
- les preneurs à bail emphytéotique ;
- les preneurs à bail à construction ou à réhabilitation (propriétés bâties uniquement).

## Qui ne paye pas?

Etat, missions diplomatiques, religieux, association et ONG à but non lucratif reconnue d'utilité publique, les indigents, les infirmes, les particuliers pour leur résidence principale, les premiers possesseurs de terrains ruraux, les possesseurs de terrains destinés au sport ou aux activités agricole, forestière, pastorale et piscicole, les sociétés soumises à la TBM, les sociétés immobilières.

# Contribution foncière sur les propriétés bâties et non bâties

## Combien payer?

	Base	Usage	Taux
Propriété non bâties	Valeur des terrains	N/A	0,2%
Propriétés bâties	Valeur des constructions	Habitation	0,1%
		autre que habitation	0,2%
		mixte	0,2%

# Contribution foncière sur les propriétés bâties et non bâties

## Comment payer?

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS			Cadre réservé à l'administration	
DIRECTION .....	SERVICE .....		Code Région :   _   _   _	Code Commune :   _   _   _
<b>DECLARATION DE LA CONTRIBUTION FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES ET NON BATIES</b>				
ANNEE: .....		N° <sup>1</sup> .....		
<b>I - IDENTIFICATION DU CONTRIBUABLE</b>				
Identifiant contribuable   _   _   _   _   _   _   _   N° IFU :   _   _   _   _				
Nom et Prénoms ou raison Sociale.....				
N°CNIB ou Passeport : .....				
Résidence principale : commune/arrondissement..... Secteur ..... Section ..... Lot..... Parcelle.....				
Porte..... Rue.....				
N° de Téléphone..... Email .....				
Nombre de propriétés bâties : ..... Nombre de propriétés non bâties.....				
<b>II - VALEUR DES IMMEUBLES (en FCFA)</b>				
<b>II - 1 PROPRIETES BATIES</b>		<b>II - 2 PROPRIETES NON BATIES</b>		
Valeur des constructions à usage d'habitation <input type="text"/>		Valeur des terrains <sup>2</sup> <input type="text"/>		
Valeur des constructions à usage autre que d'habitation <input type="text"/>				
<b>III - DETERMINATION DE LA CONTRIBUTION FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES ET NON BATIES</b>				
<b>III - 1 TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES</b>		<b>III - 2 TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES</b>		
Propriétés bâties à usage d'habitation (Valeur x 0,2%) <input type="text"/>		Propriétés non bâties (Valeur x 0,2%) <input type="text"/>		
Propriétés bâties à usage autre que d'habitation (Valeur x 0,2%) <input type="text"/>				
<b>Total (1) :</b> <input type="text"/>		<b>Total (2) :</b> <input type="text"/>		
<b>TOTAL A PAYER (1+2) :</b> <input type="text"/>				
Visa de l'administration ..... le.....				
Nom, qualité et signature du déclarant .....				
<small><sup>1</sup> Numéro de dépôt (cadre réservé à l'administration)</small> <small><sup>2</sup> Terrains nus et terrains supportant des constructions achevées</small>				
1				

# Contribution foncière sur les propriétés bâties et non bâties

## Quand payer?

Souscrite et acquittée spontanément au plus tard le **30 mars de l'année d'imposition; au plus tard le 30 octobre pour 2016.**

## Où payer?

Au centre des impôts du lieu de situation de l'immeuble **sauf pour les entreprises DME et DGE qui déclarent à leur centre des impôts.**